Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20260924-DB12_2026-DE

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

territoire d'énergie YONNE

DELIBERATION DU BUREAU

Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept du mois de septembre à seize heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Auxerre, les membres du Bureau du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Guillaume DUMAY, Président du SDEY, dûment convoqués le onze septembre deux mil vingt-six.

Présents : Jean-François ALLIOT - Mahfoud AOMAR - Jacques BALOUP – Anne BRUNIOT - Patrick BÜTTNER - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Jean-Baptiste de FONTENILLES - Jean-Marc DICHE – Guillaume DUMAY - Pierre FERRIER - Michel FOURREY - - Isaac MANSANTI - Richard ZEIGER

Absents : Alain COMMARET - Jacqueline de DEMO - Grégory DORTE - Jean-Pierre GERARDIN

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Mahfoud AOMAR

Nombre de Membres en exercice :	18
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° B-12/2026

Objet : Adhésion au club des partenaires de l'Yonne

Le club des partenaires de l'Yonne est un réseau d'entreprises et d'organismes publics et privés locaux. Son action principale est le pilotage et l'organisation du salon bisannuel Cité 89 (le Carrefour des Maires et des Élus), qui se tient à Auxerrexpo.

Le club des partenaires regroupe des acteurs majeurs de l'économie locale et institutionnelle de l'Yonne (comme Enedis, EDF, GRDF, Orange, La Poste, la Caisse d'Épargne, etc...).
Il a pour objectif de favoriser les échanges économiques et proposer des solutions concrètes aux problématiques des territoires.
Il s'associe notamment avec l'Association des maires et présidents d'EPCI de l'Yonne (AMF 89) pour remettre les trophées des Marianne de l'Yonne.

L'intégration s'opère par cooptation et validation croisée entre les membres du club.

Il est précisé qu'aucune cotisation n'est requise pour adhérer.

L'adhésion au club des partenaires de l'Yonne présenterait un intérêt pour le SDEY à plusieurs titres :

- **Visibilité institutionnelle renforcée** auprès des communes et de leurs élus, à l'occasion du salon biennal Cité 89, moment fort de rencontre avec les décideurs locaux ;
- **Positionnement aux côtés des grands opérateurs de réseaux** (Enedis, GRDF, EDF) déjà membres, ce qui permettrait au SDEY d'affirmer son rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie et d'interlocuteur incontournable des communes en matière énergétique ;
- **Veille et mise en réseau** avec les acteurs économiques et institutionnels du département, favorisant des partenariats opérationnels ;
- **Association aux temps forts institutionnels du département**, notamment la remise des Marianne de l'Yonne aux côtés de l'AMF 89 ;

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20260924-DB12_2026-DE

D'autre part le SDEY apporterait une réelle valeur ajoutée au club des partenaires :

- Une **expertise technique de proximité** complémentaire de celle des grands opérateurs nationaux : le SDEY connaît finement les réseaux et les besoins communaux à l'échelle infra-départementale (éclairage public, effacement de réseaux, IRVE, etc...) ;
- Un **rôle de facilitateur** entre les communes et les opérateurs, le Syndicat étant l'interlocuteur direct de l'ensemble des communes adhérentes de l'Yonne, ce qui en fait un relais légitime et efficace des messages du club auprès des territoires ;
- Une **capacité d'accompagnement** concret des projets communaux, notamment les projets d'aménagements urbains qui contiennent une dimension « réseaux », au cœur des débats et attentes relevant du salon Cité 89 ;
- Une **contribution à la dynamique** territoriale du club en tant qu'établissement public spécialisé, complémentaire des acteurs privés, renforçant ainsi la légitimité et la représentativité du réseau auprès des collectivités.

Vu les statuts du SDEY, dont toutes les communes de l'Yonne sont membres et considérant les compétences exercées par le Syndicat en matière de distribution publique d'électricité et de gaz, d'éclairage public, d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et de développement des énergies renouvelables, via la SEM, sur le territoire icaunais ;

Vu la présentation du club des partenaires de l'Yonne, réseau d'entreprises et d'organismes publics et privés œuvrant en faveur du développement économique et institutionnel du département, dont l'action principale consiste à organiser, tous les deux ans, le salon Cité 89 – Carrefour des Maires et des Élus à Auxerrexpo, en partenariat avec l'AMF 89 ;

Considérant que ce club rassemble déjà les principaux opérateurs de réseaux et d'énergie intervenant sur le territoire auprès desquels le SDEY entretient des relations institutionnelles et opérationnelles quotidiennes dans l'exercice de ses missions ;

Considérant que le club des partenaires de l'Yonne constitue un lieu d'échange privilégié avec les collectivités du département, notamment à l'occasion du salon Cité 89, qui réunit l'ensemble des maires et élus locaux de l'Yonne – public naturel et prioritaire du SDEY ;

Considérant que cette adhésion s'inscrit pleinement dans les missions d'intérêt général du Syndicat et dans sa stratégie de rayonnement territorial.

Après en avoir délibéré, le bureau, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Approuve** l'adhésion du SDEY au club des partenaires de l'Yonne ;
- **Autorise** Monsieur le Président à adresser une candidature motivée ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette adhésion ;
- **Charge** Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État dans le département et publiée dans les conditions réglementaires.

Fait et délibéré en séance

Le 17 septembre 2026
Le Président
Guillaume DUMAY

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20260924-DB12_2026-DE

Le Club des Partenaires de l'Yonne

Né au milieu des années quatre-vingt-dix, le Club des partenaires de l'Yonne regroupe, sous la forme d'un réseau amical, des entreprises et organismes, publics et privés, ancrés dans le département.

Acteurs de l'économie locale et soucieux de son développement, ses membres ont dès l'origine souhaité créer une manifestation au service des collectivités locales. La première édition de ce forum aura lieu en 1996. Dès 1997, ce salon prend le nom de Cité 89. Et emporte l'adhésion des élus locaux.

Devenu rapidement le rendez-vous incontournable pour les édiles et leurs collaborateurs, son format leur permet non seulement de se retrouver, d'échanger, mais aussi d'obtenir réponses et solutions à leurs problématiques quotidiennes. Notamment grâce à la présence d'exposants couvrant tous les secteurs d'activité et aux interventions de spécialistes et personnalités.

Désormais organisé sur un rythme bisannuel et sur une journée, en étroite collaboration avec le conseil départemental, Cité 89 accueille également la remise des Marianne de l'Yonne. Remis au goût du jour par l'Association des maires et présidents d'intercommunalités de l'Yonne (AMF 89), ces trophées récompensent des initiatives et actions émanant des collectivités territoriales.

Les membres actuels du Club des partenaires sont : le Groupe Centre France (l'Yonne républicaine et Auxerrexpo), le conseil départemental, l'Agence Yonne Attractivité, la Caisse d'Epargne, Enedis, EDF, GRDF, Suez, la CCI, la Maison de l'entreprise (UIMM et Medef), La Poste, Orange, Groupama, le CIFA de l'Yonne, la Blanchisserie interhospitalière nord Bourgogne (BIH).